L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.
Bureaux : 72 rue de Chartres.
NOUVELLE-ORLEANS.
DIMANCHE, 4 AOUT 1889.

PETITES ANNONCES.

UNE chienne qui peut donner les meilleures références est à vendre ou en échange d'une autre de dix ans ou plus : elle l'accompagne et la soigne comme une mère. Prix modéré. Rue Bourbon, No 318.
4 août—3 sep

DISSOLUTION.—Mr. ANDRÉ Mouton, ci-devant associé de MM. Mouton & Cie, ayant cessé de s'occuper d'opérations d'emprunts (prêts sur titres), et désirant se consacrer exclusivement au soin de ses affaires personnelles, a vendu sa part d'intérêt dans la maison à MM. Mouton & Cie, qui continueront les affaires comme ci-devant. Bureau rue Magazine, No 602.
27 juillet—4 août

A LOUER.

A LOUER.—L'entier emplacement pour magasin, bien connu, de feu Alex Cordes, coin Magazine et Wilkinson. 4 août—1f

A LOUER.—Maison de 5 chambres, 248 Dauphine près Bienville, cour, jardin.—Loyer $16. 30 juillet—1f

A VENDRE.

A VENDRE.—Une roulante entièrement neuve, très légère, un cheval, un wagon, et tout ce qui appartient à l'écurie. Prix très modéré. S'adresser à M. Hy. Rost, rue Burkenroad, entre Moreau et Urquhart. 4 août—

A VENDRE.—Terrains à dix ans de crédit, rue privée et ligne urbaine. Jos. Marx, 156 Common. 4 août—1f

A VENDRE.—Dans le 3me district, rue Roman, 2 chambres, bain, cuisine en ceinture, salle à manger dans cuisine, terrain 66x130 et 2 pieds plus haut que la banquette. Jos. Marx, 156 Common. août—1f

A VENDRE.—Cottage élevé, 3me District. Conduit au milieu, 2 terrains, voisinage excellent.—Jos. Marx, 156, Commerce. 3août—1f

DEMANDES.

ON demande à acheter résidence à deux étages, dans le 3me District, entre Esplanade, Canal, ruelles. Jos. Marx, 156 Commerce. 4 août—1f

ORLEONS-NAPTHOLIUM désinfecte les cabinets mal odorés. Remplace le savon en toute saison. 7juil—3m

AVIS DE SUCCESSION.

Succession de Gustave Lemar.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans.—No 37,485—Division E.—Ursule, née Aubin, épouse autorisée à ester en justice, de Gustave Lemar, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir l'administration dans la succession de feu Gustave Lemar, susdit intestat; avis est par les présentes donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à s'opposer, dans les dix jours, aux lettres d'administration à moins qu'elles ne soient déjà accordées.
Par ordre de la Cour.
R. A. LUMINAIS, Greffier.
4 août—4 9 13

Succession de W. H. Harstow.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 28,640—Division C.—Ayant été prouvé devant moi, Greffier de cette succession, et à toutes autres personnes ayant intérêt d'avoir à s'opposer, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons qu'elle en aura pour homologuer le compte de final présenté par Wm. H. Harstow, administrateur de cette succession, ce dernier a présenté son compte final susdit, et a demandé à ce qu'il soit homologué ; et, à moins que les raisons pour les quelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour.
R. A. LUMINAIS, Greffier.
3 août—3 9 11

Succession de George H. Rieder.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans.—No. 28,126.—Division B.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes ayant intérêt d'avoir à s'opposer, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons qu'elle en aura pour homologuer le compte final présenté par Simon Rieder, administrateur de cette succession, ce dernier a présenté son compte final susdit, et a demandé à ce qu'il soit homologué ; et, à moins que les raisons pour les quelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour.
R. A. LUMINAIS, Greffier.
2 août—3 7 11.

Succession de Marguerit Wahey.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans.—No 6,394.—Division E.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes ayant intérêts d'avoir à s'opposer, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons qu'elle en aura pour homologuer le compte final présenté par Wm. F. Wahey, administrateur de cette succession, ce dernier a présenté son compte final susdit, et a demandé à ce qu'il soit homologué ; et, à moins que les raisons pour les quelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour.
R. A. LUMINAIS, Greffier.
2 août—3 7 11

Succession de Francis F. Berger.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 17,120.—Division D.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes ayant intérêts d'avoir à s'opposer, dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons qu'elle en aura pour homologuer le compte final présenté par William F. Wolck, administrateur de cette succession, ce dernier a présenté son compte final susdit, et a demandé à ce qu'il soit homologué ; et, à moins que les raisons pour les quelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour.
R. A. LUMINAIS, Greffier.
2 août—3 7 11

Succession de Antoine Michel.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 26,710—Division D.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes ayant intérêts d'avoir à s'opposer, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons qu'elle en aura pour homologuer le compte final présenté par Joseph Bobelle, administrateur de cette succession, ce dernier a présenté son compte final susdit, et a demandé à ce qu'il soit homologué ; et, à moins que les raisons pour les quelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour.
R. A. LUMINAIS, Greffier.
2 août—3 7 11

Succession de Veuve J. B. Lavigne.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 27,844—Division D.—Attendu que Ernest M. Kennon a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feue veuve J. B. Lavigne, décédée intestat, avis est par les présentes donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à s'opposer, dans les dix jours, aux lettres d'administration à moins qu'elles ne soient déjà accordées.
Par ordre de la Cour.
R. A. LUMINAIS, Greffier.
31 juillet—31—4 9 août

Charles H. Claudonny vs Mme Clémence Claudonny.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 37,877—Division E.—Attendu que Charles H. Claudonny a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir un jugement de divorce d'avec son épouse, Mme Clémence Claudonny, née Dorville, avis est par les présentes donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à s'opposer, dans les dix jours, aux lettres de divorce à moins qu'elles ne soient déjà accordées.
Par ordre de la Cour.
R. A. LUMINAIS, Greffier.
31 juillet—31—4 9 août

L'ABEILLE

— DE LA —

Nouvelle-Orléans

JOURNAL QUOTIDIEN,

— ainsi que —

EDITION HEBDOMADAIRE

PARAISSANT

— LE —

SAMEDI MATIN

— ET —

Contenant toutes les matières publiées pendant la semaine dans l'édition quotidienne.

L'Edition hebdomadaire, réunissant en un seul numéro toutes les nouvelles de la semaine, compte beaucoup d'abonnés et de lecteurs en Europe.

BUREAUX ET ATELIERS,

No 72 RUE DE CHARTRES,

Entre Conti et Bienville.

ABONNEMENTS

EDITION QUOTIDIENNE.

Un an	$12 00
Six mois	6 00
Trois mois	3 00
Un mois	1 00

EDITION HEBDOMADAIRE.

Un an	$3 00
Six mois	1 50
Quatre mois	1 00
Un mois	25

On s'abonne à la semaine avec les porteurs et les marchands de journaux.

L'ABEILLE,

Fondée le 1er septembre 1827, est le plus ancien journal quotidien de la Louisiane et du Sud-Ouest.

Elle est lue par toute la population franco-louisianaise et est conséquemment, au point de vue des annonces, un excellent organe de publicité.

Elle est reçue non-seulement dans toutes les paroisses créoles de la Louisiane, mais dans les Etats voisins, au Mexique, aux Antilles, en Europe, partout enfin où on lit le français et où on s'intéresse aux affaires de notre pays.

L'ABEILLE publie tous les jours, en outre des matières politiques, littéraires et locales :

Des dépêches télégraphiques complètes de tous les points des Etats-Unis et de l'Europe ;

Un Bulletin maritime ;

Une liste des navires en partance dans les ports étrangers et américains pour la Nouvelle-Orléans,

Une liste des navires dans le port de la Nouvelle-Orléans ;

Un Bulletin financier ;

Un Bulletin Commercial ;

Les heures de départ et d'arrivée des trains de chemins de fer.

Les jours de départ des bateaux à vapeur.

BUREAUX ET ATELIERS

72 ——— RUE DE CHARTRES ——— 72

AFFRAIT SANS PRECEDENT!

PLUS D'UN MILLION DISTRIBUE.

L. S. L.

Compagnie de Loterie de l'Etat de la Louisiane

Incorporée par la Législature, dans un but de charité et pour aider au développement de l'agriculture, l'industrie, etc.

La charte de la Compagnie a été publiée, par un vote du peuple, le 2 décembre 1879, comme faisant partie de l'Acte, adopté le 3 décembre 1879.

Ses grandes tirages auront lieu régulièrement (d'un et Décembre et les grandes tirages du mois de Janvier, Avril, Juillet et Octobre) et auront lieu publiquement, à l'Académie de Musique, à la Nouvelle-Orléans.

Nous déclarons, par les présentes, que nous présidons à tous les tirages mensuels et semi-annuels de la Compagnie de Loterie de l'Etat de la Louisiane, et que nous dirigeons et contrôlons en personne ces tirages qui, nous en donnons l'assurance, ont lieu avec la plus grande honnêteté, la plus grande loyauté et la plus parfaite bonne foi vis-à-vis de toutes les parties. Nous autorisons la Compagnie à se servir, dans ses annonces, de ce certificat, auquel nous joignons le fac-simile de nos signatures.

G. T. Beauregard
Jubal A. Early
Commissaires.

Grand Tirage Mensuel,

— A L'ACADÉMIE DE MUSIQUE,

NOUVELLE-ORLEANS,

MARDI, 13 AOUT 1889

GROS LOT:

$300,000

100,000 Billets à Vingt Dollars: Demi-Billet $10; Quart de Billet $5 00; Dixième de Billet $2 00; Vingtième de Billet $1 00.

LISTE DES LOTS :

1 Lot de	$300,000, cott	$300,000
1 Lot de	100,000,	100,000
1 Lot de	50,000,	50,000
1 Lot de	25,000,	25,000
2 Lots de	10,000,	20,000
5 Lots de	5,000,	25,000
25 Lots de	1,000,	25,000
100 Lots de	500	50,000
200 Lots de	300,	60,000
500 Lots de	200,	100,000
	Total	$750,000

PRIX D'APPROXIMATION :

100 Lots de	$300, cott	$30,000
100 Lots de	200,	20,000
100 Lots de	200,	20,000
	PRIX TERMINAUX.	
900 Lots de	$100, cott	90,000
900 Lots de	$100,	90,000
2,134 Lots se montant à		$1,054,000

On demande des agents partout.

Pour les prix à payer par les Clubs, ou pour tous renseignements supplémentaires, s'adresser au soussigné, ou à M. A. Dauphin, 6 Toulouse, Nouvelle-Orléans, ou à l'une de nos succursales mentionnées plus bas.

IMPORTANT.

Toutes les lettres et remises d'argent doivent être adressées, ou payables, comme suit :

M. A. DAUPHIN,
Nouvelle-Orléans, Lou.

Adresser vos lettres enregistrées contenant mandats de Postpaye à la

New Orleans National Bank,
New Orleans, La.

[illegible] Billets [illegible] Tirage [illegible] Billets [illegible] Tirage [illegible] Billets [illegible] Tirage [